



TOUTES LES SOLUTIONS JURIDIQUES POUR DÉVELOPPER SON ENTREPRISE AVEC LE RÉSEAU MOLIÈRE

Le Réseau Molière, situé dans le 3^e arrondissement de Lyon, réunit en un même lieu avocats et notaires afin de répondre aux besoins des entreprises et de leurs dirigeants.

Aucun entrepreneur ne peut nier l'importance d'être bien entouré. La vie de leur entreprise dépend bien souvent de l'expertise de partenaires juridiques, fiscaux, comptables... Que cette entreprise soit en bonne ou en mauvaise santé d'ailleurs. Mais avocats et notaires possèdent bien souvent chacun leur domaine de prédilection. Et il peut être complexe pour un dirigeant de bénéficier d'une kyrielle de compétences en un même lieu. Ce lieu existe désormais à Lyon, dans le 3^e arrondissement. Baptisé Réseau Molière, il regroupe plus de trente professionnels du droit, avocats et notaires.

« Sous l'impulsion du cabinet Eclo (Nicolas Bourachot, Antoine Genestoux, Sofia Lahrichi), les cabinets d'avocats Eclo, Rollux-Champlaud-Dauphin et David

Jaboulay, ainsi que l'étude notariale Anne-Sophie Poiroux, ont fondé le réseau en mars 2020. Depuis, d'autres professionnels indépendants nous ont rejoint au 95, rue Molière », expose M^e Nicolas Bourachot, dirigeant d'Eclo et président du Réseau Molière. « Ce réseau interprofessionnel d'avocats et de notaires permet de proposer à nos clients réciproques un service sur-mesure, pluridisciplinaire et interprofessionnel (droit des sociétés, droit social, droit fiscal, propriété industrielle, contentieux des affaires, immobilier...), de conseils aux entreprises et aux dirigeants et de défense de leurs intérêts. »

DES AVOCATS ET DES NOTAIRES EN UN MÊME LIEU

Les dirigeants d'entreprise qui font appel aux services du Réseau Molière peuvent ainsi bénéficier de

toutes les compétences juridiques et judiciaires dont ils ont besoin auprès de professionnels compétents, indépendants et réactifs. « Dans un même lieu, ils profitent de toutes les spécialités nécessaires à la gestion et au développement d'une entreprise, grâce au service de qualité délivré par chaque professionnel indépendant », défend M^e Nicolas Bourachot. « Ce cercle de confiance, composé de compétences complémentaires, me permet, si nécessaire, d'orienter mes clients auprès d'un conseil fiable », ajoute M^e Sara Ladjevardi, avocate spécialisée en contentieux des affaires membre du réseau. « Participer à une vision globale du droit, riche de personnalités et de domaines de compétences complémentaires, était une évidence », renchérit M^e Anne-Sophie Poiroux, notaire.

Les professionnels du réseau étant eux-mêmes des entrepreneurs indépendants, ils sont très bien placés pour comprendre les problématiques des dirigeants qui les sollicitent.

DES PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS ET AGILES

En un peu plus d'un an et demi depuis sa création, le Réseau Molière a séduit une quinzaine de professionnels du droit et leurs équipes (35 collaborateurs au total). Parmi eux, on compte l'ancien bâtonnier de Lyon Jean-Marie Chanon. Les derniers membres du réseau sont arrivés avant l'été, « nous couvrons désormais tous les champs de compétence autour de l'entreprise », ajoute M^e Bourachot. Le Réseau Molière est plébiscité par les avocats et notaires qui l'ont rejoint car sa structuration leur permet à la fois de préserver leur indépendance, de bénéficier des moyens pour délivrer un service de qualité et d'accélérer le développement de leur activité. « Ce mode de fonctionnement correspond aux aspirations des jeunes confrères. Notre équipe est jeune, compétente, motivée et dynamique et contribue à l'émulation du réseau au bénéfice de ses clients. »

Les membres du Réseau Molière sont :

Eclo (Nicolas Bourachot, Antoine Genestoux, Sofia Lahrichi), Rollux Champlaud Dauphin, David Jaboulay, Anne-Sophie Poiroux, Sara Ladjevardi, Beside Avocats (Marie Venosino), Grégory Vincent, Julie Leveau, Cabinet Chanon, Maxime Chiglino, Camille Rauzy

Retrouvez les sur
www.reseau-moliere.com

 **RÉSEAU MOLIÈRE**
L'agilité d'experts indépendants du droit

95 rue Molière, 69003 Lyon
04 78 95 81 10

INTERVIEW

© Aurélien Auromond



Nicolas Bourachot, dirigeant d'Eclo Avocats et membre fondateur du Réseau Molière



Des réponses juridiques et fiscales sur-mesure



Quel est le profil de vos clients ?

Notre clientèle se compose principalement de dirigeants de PME, d'ETI et de professions libérales. Il s'agit de clients à la recherche de services sur-mesure. Au sein du Réseau Molière, le cabinet Eclo a notamment développé une expertise reconnue en matière de conseil aux professions juridiques et du chiffre, à côté de ses activités habituelles en matière de fusion-acquisition et de restructuring.

En quoi le réseau Molière parvient-il à répondre à leurs attentes ?

Grâce à son mode de fonctionnement, le Réseau Molière propose à ses clients de bénéficier de l'expertise de professionnels indépendants du droit, avocats et notaire, chacun avec leur spécialité mais travaillant en équipe. Nous pouvons ainsi répondre de manière globale aux problématiques des dirigeants. Ce qui permet d'avoir un excellent niveau d'expertise. Les professionnels du Réseau Molière interviennent de concert sur un dossier lorsque le dossier nécessite leur compétence respective. Le client, pour sa part, bénéficie d'une équipe d'experts qui œuvre de manière coordonnée et n'a pas à consulter plusieurs professionnels du droit de spécialités différentes et travaillant de manière isolée et non coordonnée.

Pour quel genre de problématiques vos clients vous sollicitent-ils ?

La vie d'une entreprise nécessite bien souvent d'être accompagnée par des professionnels du droit spécialisés dans divers domaines. Les opérations de transmission d'entreprise, par exemple, nécessitent de réunir plusieurs compétences juridiques : le droit des sociétés, le droit fiscal, le droit du travail, le droit de la propriété intellectuelle et, souvent, le droit de l'immobilier... Les entreprises en difficultés peuvent également avoir besoin, par exemple, de s'entourer de professionnels du droit en matière de restructuring et de contentieux des affaires.